



Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
MACHINISTE-OUTILLEUR(EUSE)		400	30

### NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant la réparation et la fabrication, au moyen de machines-outils, de diverses pièces de précision et des instruments nécessaires à leur réalisation.

Le travail s'accomplit sous direction générale. L'outilleur le reçoit sous forme de directives orales ou écrites et de plans, schémas, dessins. L'employé, qui doit connaître le fonctionnement de toutes les machines-outils en usage, doit pouvoir exécuter, avec un très haut degré de précision et conformément aux règles du métier, les diverses opérations que requièrent la fabrication ou la réparation de pièces de machinerie, d'équipement, d'outillage, de gabarits et de matrices nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Le travail est vérifié au moyen de rapports de maintenance et par un employé de rang supérieur.

La fonction implique la conduite d'un véhicule.

### EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Répare, modifie, fabrique des pièces nécessaires à la réparation des équipements. Au besoin, démonte, remonte et ajuste les équipements qui lui sont confiés pour être réparés en atelier.
2. Ajuste et assemble les pièces usinées et les sous-ensembles au moyen d'outils manuels et mécaniques.
3. Règle, fait fonctionner et entretient diverses machines-outils, de même que de l'outillage à commande numérique, pour exécuter des travaux d'usinage de précision.
4. Usine et affûte les outils nécessaires à l'exécution des travaux; rectifie les outils et les matrices ayant subi certaines déformations.
5. Exécute des dessins, fabrique des gabarits et des matrices.
6. Lit et interprète des dessins techniques, des plans, des graphiques, des tableaux et examine des échantillons de pièces; détermine les matériaux appropriés à utiliser, les opérations d'usinage à effectuer et la séquence optimale des opérations à réaliser.
7. Calcule les dimensions et les tolérances, mesure et agence les éléments à usiner. Vérifie, à l'aide d'instruments de mesure de précision si les dimensions des produits sont exactes et conformes aux indications.
8. Signale à son supérieur les lacunes, erreurs ou défauts constatés dans la conception de pièces ou en ce qui a trait à l'appréciation des dommages et des réparations requises; recommande et documente les changements appropriés.
9. Participe à la mise à jour ou à la rédaction des procédures d'entretien en fournissant de l'information écrite et en utilisant lorsque requis les logiciels appropriés. Participe à la conception de pièces d'équipement.

10. Complète des rapports d'activités et utilise le système de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO).
11. Détermine et fait l'inventaire du matériel, de l'outillage et des matières brutes, nécessaires à l'exécution de son travail. De plus, il effectue au besoin, des démarches auprès d'autres intervenants internes ou externes afin de compléter son travail.
12. Maintient en état de propreté l'équipement, l'outillage, les pièces et les milieux de travail; retourne à l'endroit désigné les matériaux et les pièces non-utilisées.
13. Opère des équipements de levage et de manutention tels que monorails, pont roulant, chariot élévateur, etc. Conduit un véhicule motorisé nécessaire à l'exécution de sa fonction et s'assure de son bon état de fonctionnement.



## QUALITÉS REQUISES

### Connaissances supérieures :

- Des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier.

### Bonnes connaissances :

- Du français parlé et écrit;
- Des métaux et de leurs propriétés;
- Des risques du métier, des mesures de sécurité requises et des différentes normes qui régissent ceux-ci.

### Habilités :

- À exécuter du travail de haute précision;
- À lire, interpréter et réaliser des plans, dessins et croquis;
- À travailler avec des manuels techniques;
- À préparer et rédiger des rapports précis;
- À utiliser l'outillage nécessaire au travail;
- À utiliser des instruments de mesure de précision;
- À ajuster et à calibrer des instruments de mesure et des machines-outils;
- À se représenter les formes et les détails (perception spatiale);
- À effectuer des calculs en lien avec le métier.

## DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

### Instruction :

D.E.P. pertinent à la fonction

### Expérience :


Quelque expérience en qualité d'ouilleur

ou

toute combinaison de scolarité et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

Posséder un permis de conduire valide.

### Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
	09	09	09	